

# Le Montiennois

OCTOBRE, NOVEMBRE, DECEMBRE 2020

☎ : 03.44.51.76.61 - ✉ : 03.44.19.57.31

✉ : [mairiemontiers@wanadoo.fr](mailto:mairiemontiers@wanadoo.fr)

<http://www.mairie-montiers.fr/>



*Chœur de l'église Saint-Sulpice de Montiers depuis le transept Nord.  
Dessin réalisé à la plume par Monsieur le Comte Clément d'Astanières.*

## ***Informations sur les activités de la Mairie***



### Assainissement

Le délai octroyé par l'agence de l'eau, pour obtenir le déclenchement des subventions afférentes au raccordement sur le réseau d'assainissement collectif a été fixé, après report, au 31 octobre 2020.

Pour rappel, d'autres aides (sous conditions de ressources) peuvent être proposées. Notamment, par votre caisse de retraite, la Caisse d'Allocations Familiales (prêt) ou le Conseil Départemental de l'Oise (à solliciter avant la réalisation des travaux).

**Soyez vigilants sur le fait que passé cette échéance, la taxe de raccordement sera plus élevée et les subventions supprimées.**

## Inauguration du RPC les Hirondelles.

Après la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre du RPC, le 04 octobre 2018, la commune de Montiers était très fière d'être à nouveau présente lors de l'inauguration du RPC qui s'est tenue le 05 septembre dernier.



Xavier DENEUFBOURG le 04 octobre 2018

Le Maire, Xavier DENEUFBOURG, les adjoints ainsi que les membres délégués du conseil syndical des Hirondelles, ont répondu favorablement à cette invitation qui marque un tournant décisif pour la scolarité de nos enfants.



Le 05 septembre 2020



Le 05 septembre 2020

## Blason de la commune de Montiers

Alors que de nombreuses communes disposent d'un blason comme d'un emblème identitaire fort, notre village en est dépourvu alors qu'il est riche d'une histoire. Ce blason choisi sera le symbole de la commune et figurera, à ce titre, sur les courriers officiels.

Les recherches historiques sur les seigneuries et hommes illustres de Montiers ont permis d'identifier trois familles pour aider à la création d'un blason. Si le choix doit être délibéré en réunion de conseil municipal, il nous a semblé fondamental d'y associer les habitants. Le choix qui aura retenu le plus de voix sera ensuite proposé à la commission nationale d'héraldique (procédure applicable pour l'adoption d'un blason), puis validé en conseil municipal. Vous trouverez, en dernière page, les blasons proposés et des éléments d'explications historiques ainsi qu'un questionnaire destiné à donner votre avis. Nous comptons sur votre mobilisation autour de ce beau projet !

## Tribunal administratif

Pour information, une requête en annulation du second tour de l'élection municipale pour la commune de Montiers a été déposée le 6 juillet dernier, devant le tribunal administratif d'Amiens, par Monsieur Jean-Claude Foubert.

Selon ordonnance du 07 août suivant, le Tribunal a rejeté la contestation au motif qu'elle était « entachée d'irrecevabilité manifeste ».

## ***Informations sur la vie communale***



### **Dimanche 30 août - Vitourun**



Organisé par l'association « Vitouquet-vivre sa passion », le Vitourun s'est déroulé le dimanche 30 août 2020 à la Neuville-Roy et proposait au choix des participants : une randonnée pédestre de 7,5 Km et deux courses, l'une de 7,5 Km et l'autre de 15,5 Km. Ce fut une grande réussite avec 304 participants dont quelques coureurs montiérois. Ces derniers ont même été encouragés par notre Maire qui n'a pas hésité pas à mouiller le maillot en plusieurs endroits du parcours ! Bravo à tous !

### **Mercredi 28 octobre - Fin du ramassage des déchets verts.**

Dernier ramassage des déchets verts en « porte à porte ».

### **Mercredi 11 novembre -**



Le Maire et son Conseil Municipal vous donne rendez-vous au monument aux morts à 11h30 pour la commémoration des hommes et des femmes morts pour la France durant la première guerre mondiale.

Une vente de « bleuets de France » sera organisée sur place au profit de l'ONAC (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre).

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à la salle des fêtes.

**Pour information, le déroulement de cette cérémonie est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des consignes sanitaires. Toutes les informations utiles à ce sujet, seront communiquées dans des délais raisonnables.**

### **Dimanche 20 Décembre - Colis des seniors**



Comme chaque année, le Conseil Municipal remettra le colis de Noël aux seniors du village.

Rendez-vous à 11h à la salle des fêtes pour partager un apéritif et la distribution des colis.

Pour les personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer, les colis vous seront apportés à votre domicile. Pour ceux qui ne pourront pas se joindre à nous ce jour-là, pris par d'autres engagements, le colis sera à votre disposition en mairie le lundi 21 décembre de 15h à 17h et le mardi 22 décembre pendant la permanence de 17h à 19h.

Pour information, le déroulement de cet évènement est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution des consignes sanitaires. Toutes les informations utiles à ce sujet, seront communiquées dans des délais raisonnables.

\*\*\*\*\*

## COMMANDES DE CHRYSANTHEMES

Suite au grand succès des commandes de plantes en mai dernier auprès des Serres de l'Aronde, Mme Florence Jamaa, résidente de la commune, associée aux Adjoints, propose de lancer une commande groupée de chrysanthèmes.

Le bulletin de commande ainsi que les tarifs seront déposés dans vos boîtes aux lettres la première quinzaine d'octobre et seront à retourner en Mairie.



### Dates à retenir

**Dimanche 10 janvier 2021 - Vœux du Maire**

Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera dans la salle des fêtes de Montiers à 15h (*les modalités de déroulement de cette cérémonie dépendront également des consignes sanitaires du moment*).

# COMITE DES FETES

## Dimanche 23 août

L'après-midi festif organisé le 23 août dernier avec l'installation de divers jeux, d'un petit train et d'une calèche sur la place du village a réuni une quarantaine d'enfants.

Un grand Merci à Nathalie et Eric d'avoir contribué à la réussite de cette manifestation pour la grande joie de nos enfants.

**Toutes les activités qui suivent sont malheureusement susceptibles de subir des modifications éventuelles en fonction des consignes sanitaires. Tous les efforts seront entrepris afin de vous communiquer toutes les informations utiles dans les meilleurs délais et ce pour garantir à chacun la sécurité qu'il est en droit d'attendre.**

## Samedi 3 octobre - Repas des seniors

Le Comité des fêtes invite les seniors à partager un repas au café des Lys de La Neuville-Roy le 3 octobre à 12h15.

## Samedi 31 octobre - Halloween



Le comité des fêtes donne rendez-vous aux enfants de Montiers pour célébrer halloween. Déguisés, les enfants pourront rejoindre l'équipe du comité à 16h sur la place du village. Ensuite, départ pour un petit tour de Montiers afin de récolter des bonbons, puis rendez-vous au préfabriqué situé derrière la Mairie pour un concours du meilleur déguisement (avec récompenses à la clé). Enfin, un goûter bien mérité sera proposé.

## Samedi 19 décembre - Noël des enfants



Comme chaque année, le comité des fêtes invite les enfants de Montiers âgés de 0 à 11 ans à participer au Noël célébré à leur attention. Le rendez-vous est fixé à 16h30 à la salle des fêtes pour la remise du cadeau et la prise de photos avec le père Noël.

## Histoire - Blasons des seigneuries et des comtes d'Astanières.

<p><b>De Warmaise de Montiers</b></p>  <p>« Porte d'argent à la croix de gueule chargée de 5 coquilles d'or ».</p>	<p><b>Tarteron de Montiers</b></p>  <p>« D'or au scorpion de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent »</p>	<p><b>D'Astanières</b></p> 
---	--	--

La famille De Warmaise de Montiers succède à la famille de Creil et possèdera la seigneurie de Montiers pendant environ un siècle et demi avant de passer à la famille Tarteron de Montiers vers 1690 jusqu'au lendemain de la révolution.

*Les peintures de ces deux blasons sont encore visibles dans l'église Saint Sulpice de Montiers.* Les comtes d'Astanières, père et fils ont été Maire de Montiers, pour le père, François, Xavier, Ursule, Adolphe de 1874 à 1881, sa sépulture est encore présente dans le cimetière communal. Pour le fils, Eugène, Nicolas, Clément de 1882 à 1887 et de 1896 à 1899. Ce dernier est l'initiateur de la création du bâtiment de la mairie et des écoles que nous connaissons aujourd'hui, et administrateur de la compagnie du chemin de fer pour la ligne de Saint-Just-en-Chaussée à Estrées-Saint-Denis, via Plainval, Ravenel, Angivillers, Léglantiers, Montiers, La Neuville-Roy, Beaupuits, Rouvillers.

**Les blasons proposés ci-dessous prennent en compte des éléments des trois blasons présentés supra. Nota : Aucune commune de France n'a de scorpion sur son blason.**

### Propositions de blasons

<p><b>Blason 1</b></p>  <p>au 1) d'argent à trois fasces de gueules à trois coquilles d'or rangées en pal brochant sur le tout ; au 2) d'azur à trois étoiles d'argent.</p>	<p><b>Blason 2</b></p>  <p>au 1) d'argent à trois fasces de gueules; au 2) d'or au scorpion de sable ; au chef de gueules chargé de trois coquilles d'or.</p>
<p><b>Blason 3</b></p>  <p>au 1) d'argent à trois fasces de gueules ; au 2) d'azur à trois étoiles d'argent ; au chef de gueules chargé de trois coquilles d'or.</p>	<p><b>Blason 4</b></p>  <p>au 1) d'argent à trois fasces de gueules au scorpion de sable brochant sur le tout ; au 2) d'azur à trois coquilles d'or rangées en pal</p>
<p><b>Blason 5</b></p>  <p>au 1) d'argent à trois fasces de gueules au croissant d'argent brochant sur celle du milieu ; au 2) d'or au scorpion de sable ; au chef de gueules chargé de trois coquilles d'or.</p>	<p><b>Blason 6</b></p>  <p>D'argent à la croix de gueules chargée d'un croissant d'or en abîme accompagné de quatre étoiles de même.</p>

## **Je donne mon avis pour le choix du blason de ma commune**

*(Réponse souhaitée pour le 30 octobre, dans la boîte aux lettres de la Mairie)*

L'équipe municipale a décidé de proposer aux Montiérais d'adopter et de choisir un blason.

Cette démarche est destinée à doter notre commune d'un élément visuel emblématique qui incarnera son histoire et son ancrage dans le territoire qui est le sien.

A travers l'adoption d'un blason, vous pourrez ainsi exprimer un attachement symbolique à notre histoire locale mais surtout, donner à notre commune un marqueur identitaire fort.

Parce qu'un tel projet fédère les habitants, il est important que vous puissiez être associés en donnant votre avis sur cette démarche à l'aide du questionnaire ci-après.

**Mon Nom :**

**Mon Prénom :**

***Êtes-vous favorable à la création d'un blason pour identifier la commune ?  
(entourez votre choix)***

**OUI**

**NON**

Les blasons proposés sont le fruit d'un long travail de recherche. Chaque proposition est le fruit d'une association entre des éléments de différents blasons d'anciennes seigneuries établies à Montiers et d'un Comte, Maire de Montiers (fin du 19<sup>ème</sup> siècle).

***Je coche le blason de mon choix (une seule réponse admise) :***

Blason 1 <input type="checkbox"/>	Blason 2 <input type="checkbox"/>	Blason 3 <input type="checkbox"/>
Blason 4 <input type="checkbox"/>	Blason 5 <input type="checkbox"/>	Blason 6 <input type="checkbox"/>

Vos observations si besoin :